2018

AGIR POUR LE GERS

L'ACTION DES SERVICES DE L'ÉTAT







Cette présentation des activités des services de l'Etat dans le Gers n'a pas vocation à dresser un bilan exhaustif de l'ensemble des actions menées au cours de l'année 2018, mais bien de mettre en lumière des actions emblématiques et prioritaires.

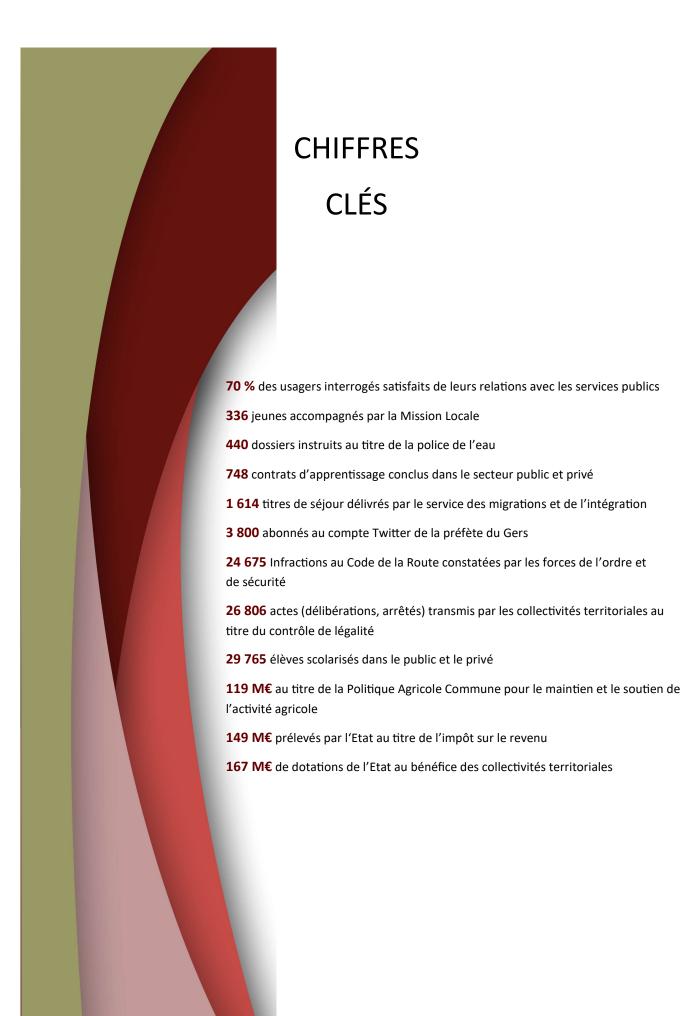
L'année 2018 a été marquée par la poursuite de la politique d'aménagement du territoire, notamment avec la signature de la convention Action Cœur de Ville d'Auch et la désignation du pays Portes de Gascogne dans un territoire d'Industrie interdépartemental avec le Tarn-et-Garonne.

Je tiens à rappeler que la sécurité des citoyens demeure toujours ma première préoccupation. La coopération entre l'Etat, les collectivités et les partenaires économiques ou associatifs contribue également à rendre le département plus attractif.

Je souhaite que la lecture de cette synthèse de l'activité 2018 des services de l'Etat dans le Gers vous permette de mieux connaître et d'apprécier le rôle des femmes et des hommes qui mettent tout au long de l'année, leur énergie et leur savoir-faire au service de leurs concitoyens et du développement du Gers.

Soyez assurés de l'énergie et de la volonté de tous les fonctionnaires de l'Etat qui restent mobilisés à mes côtés pour poursuivre les actions engagées.

Catherine SÉGUIN Préfète du Gers



FAITS

Prise de fonction de la préfète Catherine Séguin

Catherine Séguin, sous-préfète de Bayonne, prend ses nouvelles fonctions de préfète du Gers, le lundi 2 janvier, succédant à Pierre Ory promu préfet des Vosges.



Accident d'un bus scolaire à Manciet

A bord du bus scolaire : 45 collégiens et 5 adultes, dont la conductrice. Le Plan NOVI (Nombreuses Victimes) est déclenché.

Bilan 29 blessés légers et un enfant hospitalisé.



Présentation des locaux de la maison de santé de Mirande

Participation le 17 février au Congrès de l'association des maires du Gers.





Exercice de sécurité publique à Nogaro -Simulation d'événement de tuerie de masse

Scénario de l'exercice : un groupe de terroristes est entré de force à 14h00 sur le circuit Paul Armagnac de Nogaro et a ouvert le feu avec des armes automatiques sur des spectateurs situés sur les gradins. Plus de 250 personnes participent à l'exercice.

Police de Sécurité du Quotidien

Présentation aux élus du département et aux partenaires de l'État des stratégies locales de sécurité élaborées dans le cadre de la police de sécurité du quotidien. Cette dernière renforce la présence des forces de sécurité au plus près des citoyens.



9

mars



MARQUANTS



ler ju

Les médaillés du concours général agricole

Eleveurs, viticulteurs, producteurs... des femmes et des hommes de talent mis à l'honneur à la préfecture.

Le Gers décroche 104 médailles d'or, d'argent et de bronze à l'édition 2018 du concours général agricole.

Journées Européennes du Patrimoine

Près de 500 visiteurs ont découvert la résidence préfectorale à Auch et la sous préfecture de Condom à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine qui se sont déroulées les 15 et 16 septembre 2018.



octobre



Convention « Action Cœur de Ville »

Le plan Action Coeur de ville répond à une double-ambition : améliorer les conditions de vie des habitants des villes moyennes et conforter leur rôle de moteur de développement du territoire. La ville d'Auch a été retenue pour participer au programme Action Coeur de Ville.

Muriel Pénicaud, Ministre du Travail

Présentation de la Mission Locale pour l'Emploi, visite de l'entreprise AG2I à Auch et rencontre avec les élèves du CFA Ecole des Métiers à Pavie.



novembre

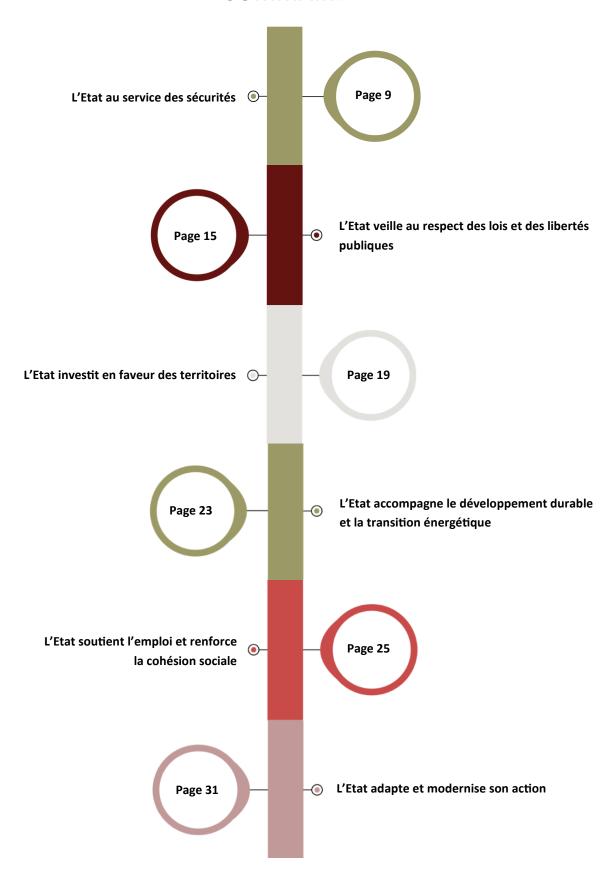


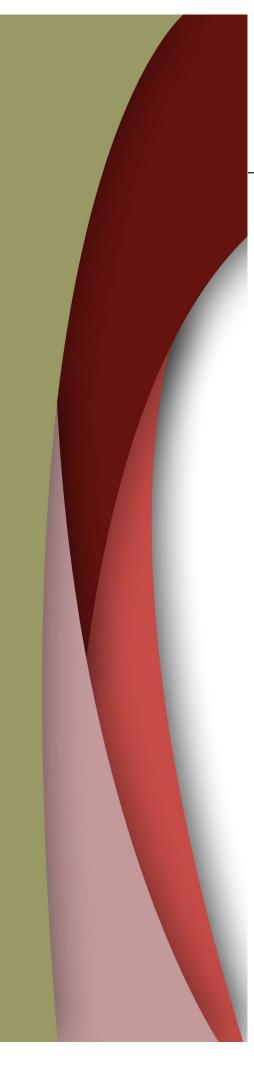


Réunion des élus à Gimont

Organisée à l'initiative de la préfète du Gers, cette réunion à laquelle ont participé plus de 300 élus gersois, a permis d'aborder les sujets d'actualités administratives.

SOMMAIRE





Prévenir et lutter contre la délinguance

Les chiffres de la délinquance pour l'année 2018 font apparaître dans le Gers les résultats suivants : les AVIP (atteintes volontaires à l'intégrité physique) ont augmenté de 12 %, les AAB (atteintes aux biens) ont diminué de 13 % et les EIEF (escroqueries et infractions économiques et financières) ont augmenté de 2,57 %.

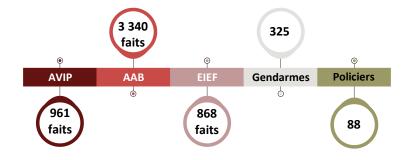
Les indicateurs d'activité des services montrent que les policiers et les gendarmes en poste dans le département sont performants. Le taux d'élucidation atteint 73,57 % pour les AVIP, 62,31 % pour les comportements portant atteinte à la tranquillité publique. Il est de 13,98 % pour les atteintes aux biens.

Madame la préfète a organisé une réunion d'information le 20 avril 2018 pour présenter aux élus du département et aux partenaires de l'Etat les stratégies locales de sécurité élaborées dans le cadre de la police de sécurité du quotidien. Cette dernière renforce la présence des forces de sécurité au plus près des citoyens.



La **protection judiciaire de la jeunesse** est assurée dans le Gers par une unité éducative spécialisée assurant une permanence éducative auprès du tribunal, une aide à la décision judiciaire et des actions ayant pour objectifs le développement personnel et l'intégration sociale et professionnelle des jeunes concernés. 341 jeunes ont été ainsi pris en charge sur 2018, chiffres en hausse de 12 %.

L'efficacité des mesures éducatives semble être démontrée puisque 93 % des jeunes sortant d'une mesure d'accompagnement n'ont pas récidivé (85 % au niveau national).



Prévenir et lutter contre l'insécurité routière

Le nombre d'accidents corporels est en baisse de 13 % et le nombre de blessés est en hausse (+ 5%). Le nombre de tués est en augmentation avec une victime supplémentaire.

Les actions de contrôle démontrent une réelle pertinence avec une baisse du nombre d'accidents de la route (- 18). La gravité des accidents dans le département reste néanmoins particulièrement élevée et supérieure à la moyenne nationale. L'application de la tolérance zéro se poursuit afin de faire diminuer le nombre de victimes, et de contenir la violence routière et l'incivilité grandissante des conductours

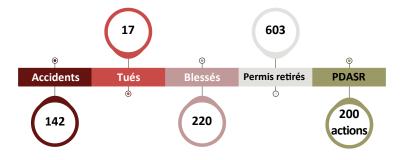
En 2018, les forces de l'ordre ont procédé à 603 retraits immédiats de permis de conduire et au contrôle de 60 automobilistes en grand excès de vitesse (plus de 50 km/h au-delà de la vitesse maximale autorisée).

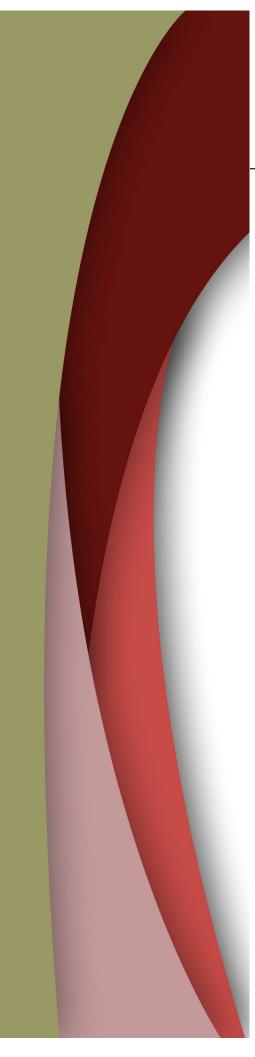
Les efforts conjugués en matière d'actions de prévention ont été poursuivis en 2018. Dans ce cadre, le plan départemental d'actions de sécurité routière (PDASR) a bénéficié de crédits de l'Etat à hauteur de 62 076 € et a permis de financer 30 porteurs de projets (associations, collectivités, établissements scolaires...) visant à améliorer le comportement des usagers. En tout, 20 000 personnes ont été sensibilisées à travers 200 actions. Il convient de noter tout particulièrement une action de « sensibilisation des seniors à une mobilité plus sûre », déployée sur 8 sites du département, avec un apport théorique et des ateliers pratiques sur la gestion des situations à risques pour cette classe d'âge.



Les *rencontres de la sécurité* organisées par les services de l'Etat du 10 au 13 octobre 2018 ont également contribué à informer et sensibiliser le public.

L'année 2018 a également été marquée par l'abaissement le 1^{er} juillet, de la vitesse maximale autorisée, à 80 km/h, sur les routes à double sens sans séparateur central.





- Prévenir les risques

Dans un contexte de vigilance accrue et dans le souci de veiller à la protection des populations à l'occasion de grands rassemblements, le groupement de la gendarmerie a assuré en 2018 la sécurisation de 5 voyages officiels et des événements culturels et sportifs majeurs (les Bandas à Condom, Pentecôtavic et Tempo-Latino Vic-Fezensac, Jazz in Marciac, étape Tour de France cycliste entre Trie sur Baïse et Pau).

Le renforcement de la sécurité des sites sensibles a été poursuivi avec les actions de prévention et de protection des établissements scolaires (235 en zone gendarmerie), ainsi que des édifices religieux. L'Etat-Major départemental de sécurité, co-présidé par la préfète et la procureure de la République, a traité les sujets de la protection de l'espace scolaire et de l'encadrement des manifestations touristiques.

Face à la menace terroriste toujours présente, l'accent a été mis en 2018 sur la formation de l'ensemble des forces de sécurité avec la mise en place du Schéma départemental de « Tuerie de Masse ».

La prévention et la lutte contre la radicalisation violente et les filières djihadistes reste une priorité nationale. Depuis 2014, ont été mis en place une cellule de suivi départemental et un Groupe d'Evaluation Départemental se réunissant tous les 15 jours, pour suivre les personnes signalées comme radicalisées ou en voie de radicalisation.







Prévenir et gérer les crises

La préparation et la gestion des crises ont nécessité l'organisation de 5 exercices de grande ampleur, points d'orgue de la préparation des services de sécurité, avec notamment un exercice sur le plan ORSEC de la centrale nucléaire de Golfech et la préparation des services à des attaques de type terroriste.

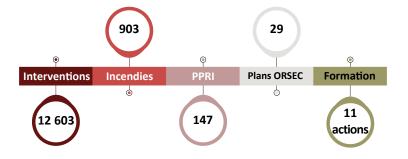
Plusieurs plans d'intervention ont également été actualisés en 2018. Les révisions des plans ORSEC, notamment celui du circuit de Nogaro, ou encore le plan particulier d'intervention (PPI) du stockage de gaz Téréga (ex TIGF) sont achevées.

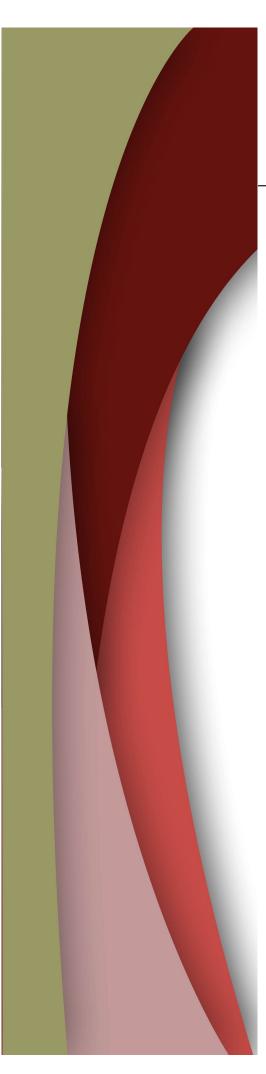
Le Centre Opérationnel Départemental, outil de gestion des crises, à disposition du préfet, est activé quand un événement majeur a lieu dans le département (importantes manifestations, épisode climatique ayant un impact sur la sécurité des personnes et des biens, accident de grande ampleur...). Sous l'autorité du préfet, il rassemble l'ensemble des acteurs de la sécurité civile, la police et la gendarmerie nationales, les services de l'Etat concernés et les représentants des collectivités. Le COD a été activé en 2018 pour la sécurisation du passage du Tour de France dans le département et dans le cadre du mouvement des gilets jaunes au dernier trimestre.

Le risque inondation est le risque naturel le plus important dans le Gers. La majorité des Plans de Prévention des Risques Naturels Inondations (PPRI) en vigueur ne couvrant que la surface inondée par la rivière principale, les services de l'Etat ont engagé la réalisation de PPRI à l'échelle de bassins hydrographiques cohérents sur l'ensemble du département. En 2018, les études techniques des PPRI sur les 67 communes des bassins versants de l'Adour, de l'Arros, du Lées et du Bouès ont été finalisées et les PPRI des communes d'Auch, Preignan et Roquelaure ont été approuvés.

Les services de la préfecture ont géré les conséquences des intempéries survenues en mai-juin : instruction des demandes communales de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, et de la centaine de demandes de subventions déposées pour les travaux de remise en état du patrimoine non assurable des collectivités. Une enveloppe spécifique d'un montant d'un million d'euros a ainsi été déléguée début 2019.

Au cours de l'année 2018, le service départemental d'incendie et de secours du Gers a poursuivi des actions en faveur du volontariat pour assurer la pérennité des centres de secours.





Garantir la sécurité sanitaire des aliments Protéger l'environnement

La qualité et la sécurité des services et des produits consommés est une préoccupation essentielle de l'Etat.

Les services de la Direction Départementale de la Cohésion et de la Protection de la Population (DDCSPP) réalisent des enquêtes sur la base de tâches nationales ou régionales ainsi qu'à partir de plaintes recues du public.

387 inspections ont ainsi été réalisées dans le domaine de la **sécurité sanitaire des aliments** et les opérations de contrôles axés sur les étiquetages des produits se sont poursuivies.

S'agissant des contrôles à la production, les abattoirs sont soumis à inspection permanente. Les inspections ont également concerné les secteurs de la distribution et de la restauration.

La DDCSPP a assuré en 2018 la gestion de 5 foyers d'influenza aviaire faiblement pathogène avec mise en place de zonage de restriction de mouvements.

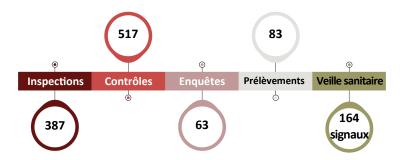


L'Agence Régionale de Santé (ARS) participe à la veille et à la sécurité sanitaire des établissements de santé. 164 signaux de veille sanitaire concernant le Gers ont été reçus en 2018.

Par ailleurs, elle assure le contrôle de la qualité des eaux alimentaires ou de loisirs.

Ont fait l'objet d'inspection :

- 1 établissement de santé et 2 établissements médico-sociaux
- 12 sites de baignades en lac
- 166 bassins gersois



Garantir une offre de soins adaptée et spécifique

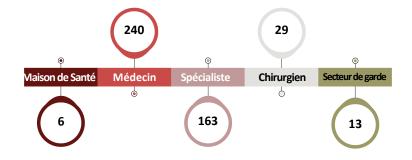
La délégation départementale du Gers de l'Agence Régionale de Santé (ARS) assure le suivi du service public de la permanence des soins médicaux. Le pouvoir de réquisition de médecins a été mis en œuvre par la préfète pour une carence constatée sur le tableau de garde des médecins.

L'année 2018 a été consacrée à l'élaboration du nouveau cahier des charges de la permanence des soins ambulatoires. Elle a abouti à une nouvelle organisation de la permanence des soins : 13 secteurs de garde les soirs de semaine de 20 h à 22 h, 5 secteurs de garde les week-ends et jours fériés avec 5 effecteurs fixes et 3 effecteurs mobiles jusqu'à 22 h. La mise en œuvre effective a été lancée le 1^{er} avril 2019.



En 2018, les médecins généralistes sont au nombre de 240. La densité départementale de ces derniers est inférieure à la densité nationale et la variation des effectifs sur la période 2010-2018 place le Gers parmi les 14 départements enregistrant la plus forte baisse.

Les médecins spécialistes médicaux sont au nombre de 134 et on dénombre 29 spécialistes chirurgicaux.



Organiser la vie démocratique et garantir sa transparence

L'Etat organise les élections politiques et professionnelles

2018 a vu la mise en place de la réforme de la gestion des listes électorales, avec la création d'un répertoire électoral unique (REU). Grâce à ce nouvel outil, les inscriptions et radiations sont entièrement dématérialisées, facilitant le travail pour les communes et fiabilisant l'organisation et le déroulé des élections.

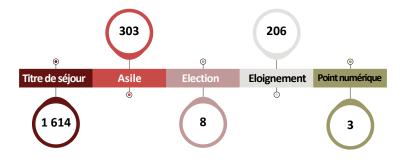
- 8 élections municipales partielles ont été organisées
- une élection partielle des juges du tribunal de commerce d'Auch est intervenue
- les élections à la chambre d'agriculture ont été préparées.

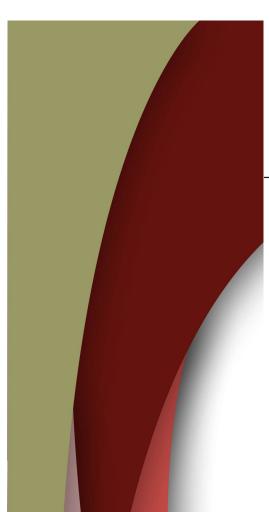
Délivrer les titres d'identité et appliquer les règles d'entrée et de séjour des étrangers



En 2017 a été mis en œuvre le Plan Préfecture Nouvelle Génération qui a réformé profondément la délivrance des titres (passeport, carte nationale d'identité, permis de conduire, cartes grises) en s'appuyant sur la généralisation du recours aux **téléprocédures** et aux tiers de confiance. Le pré-accueil de la préfecture, ainsi que les deux souspréfectures, se sont dotés d'un point numérique qui s'adresse aux usagers qui n'ont pas internet. Un *médiateur numérique* est présent afin de les guider dans leurs démarches.

En 2018, les services de l'Etat dans le Gers ont délivré 1 614 titres de séjour (dont 644 à des ressortissants britanniques), accepté 303 demandes d'asile, notifié 206 mesures d'éloignement, traité 153 contentieux et instruit 121 dossiers d'échanges du permis de conduire pour étranger hors UE.





- Exercer le contrôle de légalité et le contrôle budgétaire

Ces contrôles sont centralisés en préfecture depuis le 1^{er} janvier 2010 et concentrés sur les actes prioritaires : intercommunalité, urbanisme, commande publique, certains actes de la fonction publique territoriale.

26 806 actes ont été transmis à la préfecture et aux deux souspréfectures dont :

- 24 073 actes non budgétaires reçus, dont 81 % télétransmis :
 232 lettres d'observations ont été émises ;
- 2 733 actes budgétaires reçus, dont 28 % télétransmis ; 2 saisines de la chambre d'agriculture sont intervenues.

Parallèlement, la fonction de conseil aux élus s'est fortement accrue et représente 50 % de l'activité du service dédié de la préfecture.

En 2018, la préfecture a procédé au versement aux collectivités de **167 192 507 € de dotations de fonctionnement** (y compris le FCTVA), contre 162 175 117 € en 2017. L'augmentation globale de 5 017 390€ a bénéficié aux communes, (3,6 millions d'euros), aux communautés de communes et au Département.

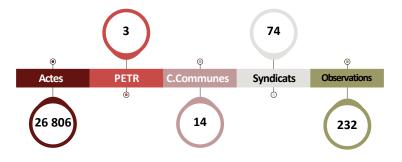


Promouvoir la coopération intercommunale

L'année 2018 a été marquée par la poursuite de la mise en œuvre du schéma départemental de coopération intercommunale et de l'application des dispositions de la loi NOTRe. 48 procédures ont été conduites aboutissant à 61 arrêtés signés, dont 21 interpréfectoraux.

Le Gers compte, en tout, 14 communautés de communes, 1 communauté d'agglomération, 74 syndicats de communes et 3 pôles d'équilibres territoriaux et ruraux (PETR).

La commune nouvelle de Riscle a été créée au 1er janvier 2019 entre Riscle et Cannet.



• Veiller au respect du droit de l'environnement

Les services de l'État pilotent diverses commissions administratives interministérielles, notamment le CODERST et la CNDPS, qui ont examiné une quarantaine de dossiers. La préfecture suit 4 000 dossiers actifs d'installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) et a traité 227 dossiers en 2018. 16 arrêtés de mise en demeure, astreinte ou consignation ont été pris en 2018.

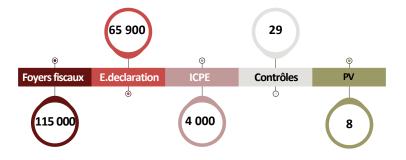
Promouvoir le civisme fiscal et lutter contre la fraude

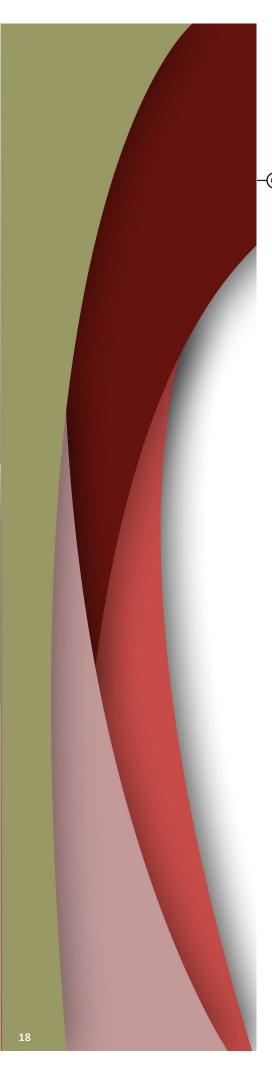
Déclarer ses revenus, puis s'acquitter de son impôt, est l'expression concrète du consentement à l'impôt qui fonde le pacte républicain. C'est pourquoi la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) s'attache à améliorer le civisme fiscal, c'est-à-dire, l'accomplissement volontaire de leurs obligations par les contribuables, en proposant aux usagers une offre de service mieux adaptée, des démarches simplifiées et une administration d'une qualité de service de haut niveau.

En 2018, la DGFIP a poursuivi sa dynamique de transformation de ses canaux de communication avec les usagers. La déclaration en ligne de l'impôt sur le revenu a connu ainsi en 2018 un nombre de déclarants en hausse (65 900).

Le prélèvement à la source a été mis en œuvre au 1^{er} janvier 2019 et allège la charge pour les collecteurs. Tout au long de l'année 2018, le DDFIP du Gers a accompagné le déploiement de la réforme en s'assurant de la bonne information des contribuables et des acteurs locaux. De nombreuses réunions d'information ont ainsi été organisées au profit des collecteurs (collectivités publiques, entreprises).

Le CODAF (Comité Opérationnel Départemental Anti-Fraude) est réuni sous l'autorité du procureur de la République afin de programmer, mettre en œuvre et suivre les actions de contrôle concerté. Il réunit les services de l'Etat (police, gendarmerie, DIRECCTE, DDFIP, DDSPP, Douanes, DDPAF) et les organismes de protection sociale (Pôle Emploi, URSSAF, CAF, CPMA, MSA, SSI, CARSAT) afin d'apporter une réponse globale et concertée au phénomène du travail illégal, de la fraude fiscale et sociale, dans toutes ses formes et composantes. En 2018, 29 actions concentrées de contrôle sont intervenues, entraînant des signalements ayant engendré des enquêtes administratives, qui ont donné lieu à 8 procès-verbaux, des sanctions pénales ou administratives et autres rappels à la réglementation.





 Assurer la déclinaison des politiques publiques sur les arrondissements de Condom et de Mirande

Les sous-préfectures assurent notamment une mission de conseil auprès des collectivités, indissociable du contrôle de légalité. Elles accompagnent les collectivités dans la conduite de leurs projets.

La sous-préfecture de Condom s'est notamment mobilisée sur les dossiers suivants :

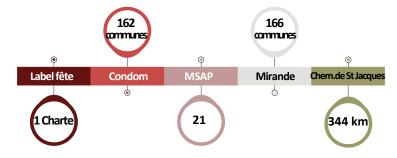
- l'animation de la mise en valeur du chemin de St Jacques de Compostelle :
- l'amélioration de la prévention lors des événements festifs de l'arrondissement; la première charte de prévention « Label fête » du Gers a été signée entre la préfète, le maire et le président du festival des bandas de Condom;
- l'accompagnement des projets structurants pour le territoire, notamment le projet d'abattoir de Condom.

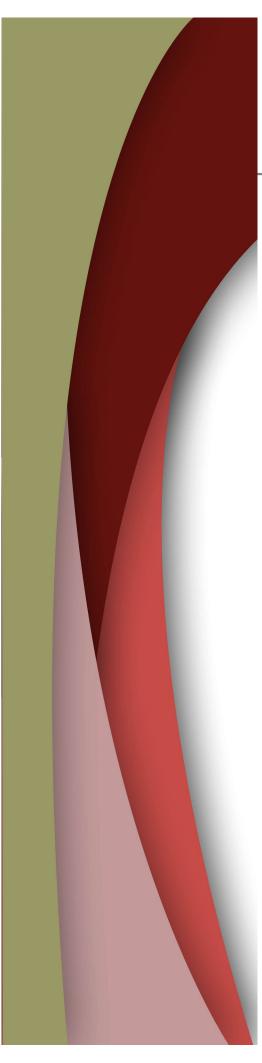


La sous-préfecture de Mirande s'est notamment mobilisée sur les dossiers suivants :

- l'animation et la coordination des MSAP (Maisons de services au public) du département : 3 MSAP ont été inaugurées en 2017, ce qui porte le réseau à 21 MSAP fin 2018;
- l'organisation d'un séminaire alimentation : une journée de sensibilisation à l'approvisionnement local, bio et/ou de qualité dans la restauration collective s'est en effet tenue à l'institut Saint Christophe à Masseube.







O Soutenir l'aménagement du territoire

L'Etat instruit, totalement ou partiellement selon les communes, les documents de planification d'urbanisme de celles-ci :

- 6 plans locaux d'urbanisme intercommunaux sont en cours d'élaboration
- 333 communes disposent d'un document d'urbanisme

Ont été instruits :

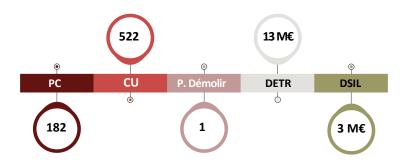
- 182 permis de construire (PC)
- 522 certificats d'urbanisme (CU)
- 5 permis d'aménager
- 205 déclarations préalables
- 1 permis de démolir

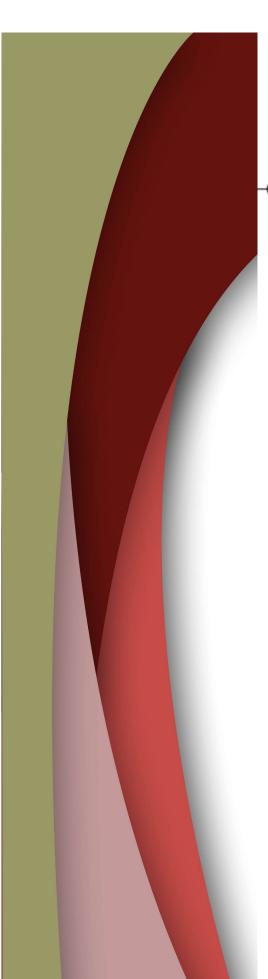
Lors de l'élaboration ou de la révision des documents d'urbanisme, les services de l'État accompagnent les collectivités dans la définition de leur politique publique d'aménagement durable et dans la sécurisation juridique des procédures associées.

L'Etat assure le soutien financier des territoires et de leurs acteurs

En 2018, le montant des aides au développement local programmées par la préfète s'élève à **16,9 millions d'euros** dont :

- 13 475 986 € de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) aux collectivités locales pour financer 286 dossiers concernant principalement les projets de mise en sécurité et en accessibilité et les bâtiments scolaires
- 3,1 millions d'euros au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) pour 32 dossiers programmés par le préfet de région
- 395 045 € au titre du Fonds National pour l'Aménagement et le Développement (FNADT)
- 217 564 € pour le fonctionnement des MSAP du département





O Soutenir l'aménagement du territoire

Les contrats de ruralité

Toutes les communes du Gers sont couvertes par un contrat de ruralité. A l'instar des contrats de ville, le contrat de ruralité conclu entre l'Etat et le président d'EPCI ou de PETR coordonne les moyens financiers et prévoit l'ensemble des actions et des projets à conduire en matière d'accessibilité aux services et aux soins, de développement de l'attractivité, de redynamisation des bourgs-centres, de mobilité, de transition écologique, ou, encore, de cohésion sociale.

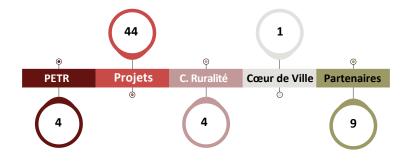
En 2018, ce sont plus de 8,4 millions d'euros de l'Etat qui ont été attribués aux collectivités pour soutenir leurs 44 projets représentant 21,27 millions d'euros d'investissement. L'Etat reste le premier financeur des projets d'investissement en milieu rural. Les contrats de ruralité concentrent 50 % de l'enveloppe DETR/DSIL attribuée au Gers.

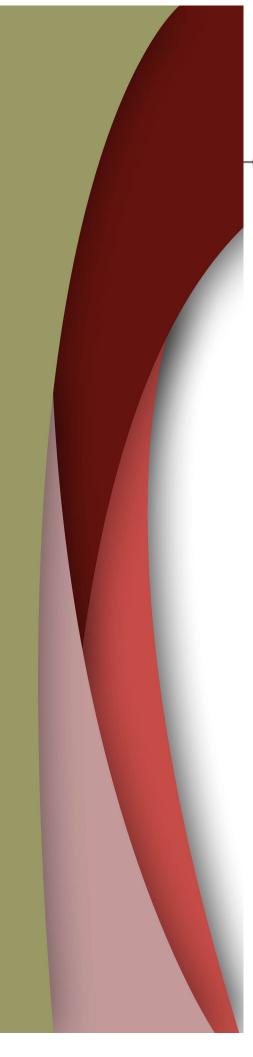


L'opération « Action Cœur de ville »

Annoncé par le ministre de la cohésion des territoires le 27 mars 2018, le plan Action Coeur de Ville répond à une double ambition : améliorer les conditions de vie des habitants des villes moyennes et conforter leur rôle de moteur de développement du territoire.

La ville d'Auch a été retenue pour participer au programme Action Coeur de Ville. Le comité de projet chargé de définir sa stratégie et son projet de développement a été installé par les élus, pour préparer la convention partenariale qui a été signée le 22 octobre 2018 par 9 partenaires. L' Etat est présent au côté des élus pour accompagner la conduite de ces projets.





O Soutenir l'aménagement du territoire

Les Maisons de Services Au Public (MSAP)

Les MSAP ont pour objet d'améliorer l'accessibilité et la qualité des services pour tous les publics de l'État, des collectivités territoriales ou d'organismes nationaux ou locaux chargés d'une mission de service public, en un lieu unique ; les usagers sont informés et accompagnés dans leurs démarches par des animateurs-médiateurs. Une partie du financement est assurée par l'État.

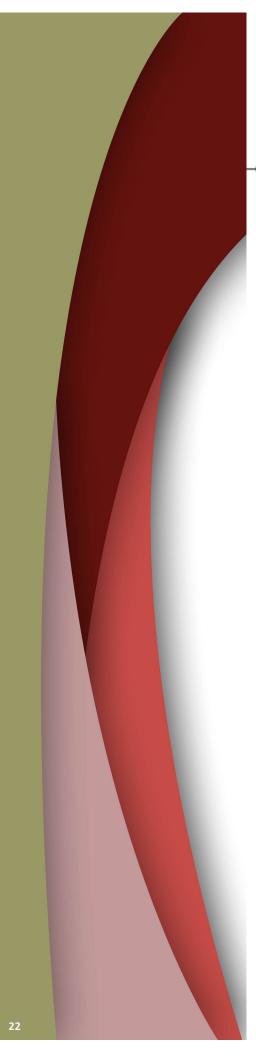
Le Gers compte 21 MSAP. Le maillage départemental s'avère pertinent et une MSAP supplémentaire sur la commune de Masseube ouvrira ses portes en 2019.



L'entretien et l'exploitation du réseau routier national

La direction interdépartementale des routes du sud-ouest (DIRSO), représentée dans le Gers par le district ouest, a consacré environ 4,8 millions d'euros aux investissements routiers des chaussées et ouvrages d'art (ponts), et près de 1 million d'euros aux opérations d'intervention.





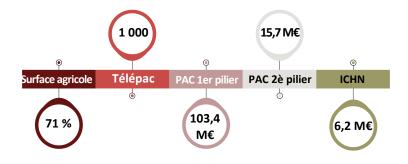
O Soutenir le développement et l'économie du territoire

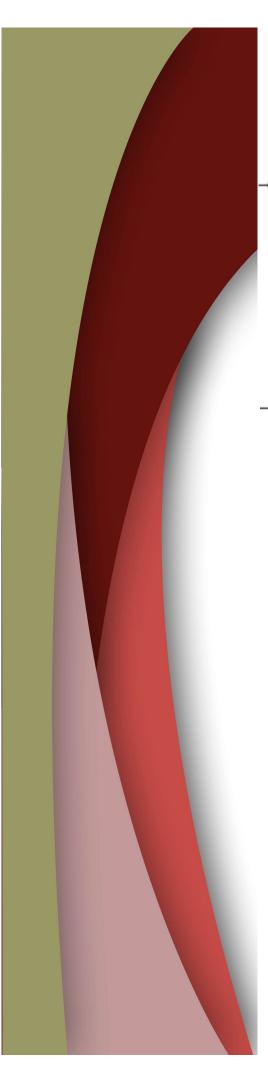
L'agriculture gersoise utilise 71% de la surface totale du département et occupe 10 % des actifs. La direction départementale des territoires (DDT) est principalement en charge de la gestion des aides européennes de la Politique Agricole Commune (PAC), ainsi que de divers dispositifs.

Les masses financières Etat et Europe concernées sont les suivantes :

- 1^{er} pilier de la PAC: soutenir et maintenir l'activité agricole de manière générale - 103,4 millions €: 97 millions d'euros pour les aides dites découplées, sans lien avec la production, versées à l'hectare sur la base de références historiques et 6,4 millions d'euros pour les aides dites couplées en fonction des productions réalisées selon la surface ou les animaux; l'effort en faveur de la télédéclaration a été poursuivi avec la fin des dossiers papiers. 1 000 agriculteurs ont été accompagnés pour faire leur télédéclaration.
- 2^e pilier de la PAC: favoriser le développement rural et l'environnement: 9 millions d'€ pour l'aide à l'agriculture biologique, 0,5 millions d'€ pour les aides agro-environnementales, 6,2 millions d'€ au titre de l'Indemnité Compensatoire de Handicaps Naturels (ICHN), ainsi que des aides à la modernisation et à l'installation-transmission.







L'ÉTAT ACCOMPAGNE LE DEVELOPPEMENT DURABLE ET LA TRANSITION ENERGETIQUE

Protéger le patrimoine naturel et les ressources en eau

Dans le cadre du réseau européen « Natura 2000 » de sites remarquables pour leur biodiversité, 6 sites d'habitats naturels et d'espèces à préserver font l'objet d'une protection (l'Osse et le Lizet, les Etangs de l'Armagnac, les coteaux de la Lauze, du Val d'Adour, de la Gélise et du Midou Ludon).

Le département compte 13 000 km de cours d'eau et 3 000 plans d'eau. Afin d'améliorer la qualité de l'eau :

- 3 000 prélèvements ont été effectués
- 440 dossiers ont été instruits au titre de la police de l'eau

Promouvoir le développement durable et la transition énergétique

Un Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV) est un territoire d'excellence de la transition énergétique et écologique. La collectivité s'engage à réduire les besoins en énergie de ses habitants, des constructions, des activités économiques, des transports des loisirs.

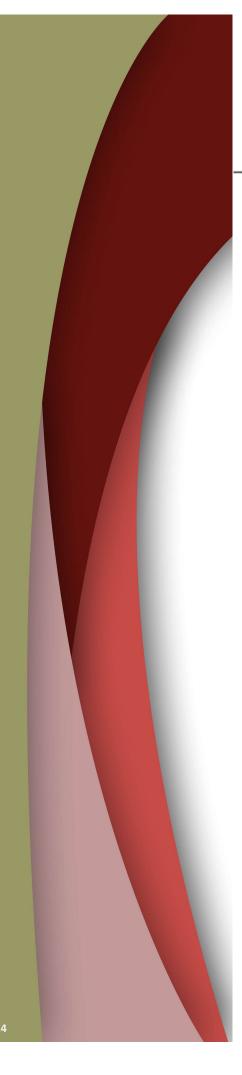
Dans le cadre de ce dispositif, 5 territoires gersois ont signé une convention avec l'Etat :

- le Conseil Départemental du Gers
- le PETR Pays Portes de Gascogne
- le Grand Auch Agglomération Cœur de Gascogne
- la communauté de communes Astarac Arros en Gascogne
- la communauté de communes de la Ténarèze

Au total, près de 4,9 millions d'euros d'aides sont prévues pour une centaine d'actions.

La loi de transition énergétique pour une croissance verte a rendu obligatoire la réalisation de Plans Climat Air Energie Territorial (PCAET) pour les territoires de plus de 20 000 habitants. La DDT accompagne la communauté d'agglomération du Grand Auch, la communauté de communes de la Gascogne Toulousaine et la communauté de communes de la Lomagne gersoise en tant que territoires obligés, mais également la communauté de communes du Savès, la communauté de communes des Coteaux Arrats Gimone et la communauté de communes des Bastides de Lomagne en tant que territoires volontaires.





L'ÉTAT ACCOMPAGNE LE DEVELOPPEMENT **DURABLE ET LA TRANSITION ENERGETIQUE**

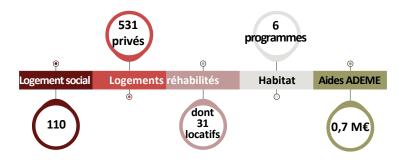
Promouvoir le développement durable et la transition énergétique

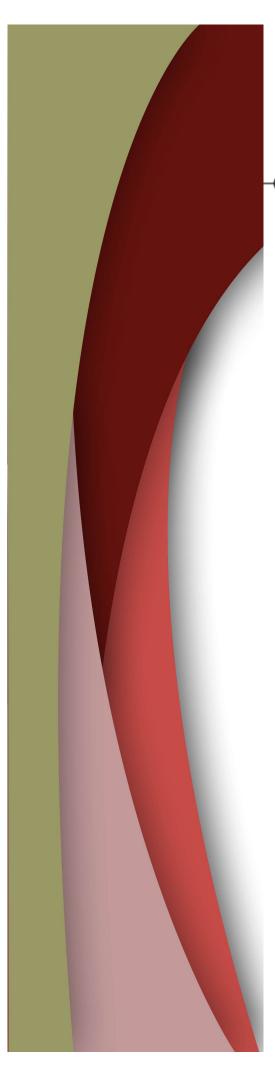
L'Etat s'engage également dans le secteur de l'urbanisme afin d'assurer un habitat accessible et de lutter contre la précarité énergétique

Dans le cadre des prises en compte de l'amélioration de la performance énergétique des logements, de la lutte contre l'habitat indigne et dégradé, de la perte d'autonomie et du handicap :

- 110 logements sociaux et très sociaux du parc public ont été financés en 2018 : 28 logements ont été agréés à destination des plus modestes. 9 logements en PSLA (prêt social locationaccession) ont été autorisés pour permettre de l'accession sociale sécurisée sur Auch;
- 31 logements du parc privé destinés à la location à vocation sociale et 500 logements appartenant à des propriétaires occupants disposant de ressources modestes ont été réhabilités ;
- 6 programmes d'amélioration de l'habitat sont en cours permettant un accompagnement gratuit des propriétaires souhaitant réaliser des travaux de rénovation ou d'amélioration de leur logement;
- le quartier du Grand Garros est l'un des 12 sites nationaux associés à la nouvelle politique de la ville;
 - La DDT accompagne la ville et l'agglomération dans la mise en œuvre du projet de renouvellement urbain du Grand Garros. Elle émet un avis sur les différentes étapes et instruit les dossiers de financement des études et des opérations d'investissement pour le compte de l'ANRU;
- l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) a engagé un
 - montant total d'aides de 762 004 € dans le Gers sur l'accompagnement de projets dans les domaines de la prévention et de la gestion des déchets, de la maîtrise de l'énergie et du développement des énergies renouvelables. Ont été financées notamment deux créations d'unités de méthanisation agricole à Aux-Aussat et à Saint Michel.







Promouvoir les politiques publiques en faveur de l'emploi

Au second trimestre 2018, le **taux de chômage du Gers** s'est établi à 6,6 %, en baisse de 0,5 point sur un an. Il reste inférieur à la moyenne nationale qui se situe à 8,7 %, ainsi qu'à la moyenne régionale de 10,6 %. Le nombre de demandeurs d'emploi de catégories A, B et C s'élève à 1 312, en diminution de 1,4 % sur 3 mois et de 3,6 % sur un an. L'évolution annuelle de l'emploi salarié est positive à + 1,3 %, soit près de 713 emplois de plus, portant le nombre à 56 076.

L'Etat mène une politique d'accompagnement des publics les plus éloignés de l'emploi

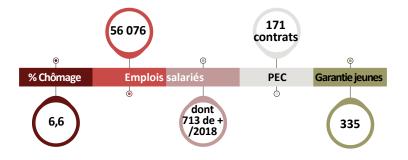
Depuis janvier 2018, les contrats aidés sont transformés en parcours emploi compétences avec le même cadre juridique, le contrat unique d'insertion. Le PEC est recentré sur son seul objectif d'insertion professionnelle des publics éloignés de l'emploi, associant une mise en situation professionnelle, un accès facilité à la formation et l'acquisition de compétences. Il concerne les employeurs du secteur non marchand (collectivités et association). Dans le Gers, 171 contrats PEC ont été signés, représentant 1 472 152 €.

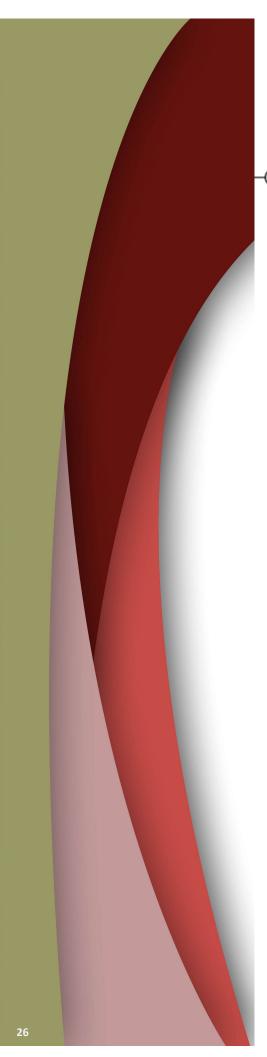
L'enveloppe budgétaire *Insertion par l'Activité Economique* est en progression avec 3 329 141 € contre 3 millions en 2016. L'essentiel est consacré à l'aide aux postes. 22 structures ont ainsi accueilli des personnes en insertion professionnelle, pour un total de 265 ETP.

La mission locale du Gers a bénéficié d'une subvention de fonctionnement de 482 722 €. En 2018, 335 jeunes non occupés, en précarité, ont été accompagnés dans le cadre de la Garantie Jeunes sur 7 sites (Auch, L'Isle-Jourdain, Condom, Mirande, Nogaro, Fleurance, Samatan/Lombez).

Deux réseaux de parrainage, la ligue de l'Enseignement et la mission locale, ont été conventionnés de nouveau en 2018 pour que des parrains accompagnent bénévolement 37 filleuls dans leurs demandes d'insertion professionnelle, dont 7 résidents en quartier politique de la ville.

Une aide de 176 223 € a été versée à 2 entreprises adaptées, pour 12,25 ETP. Il s'agit d'entreprises fonctionnant en milieu ordinaire, et dans laquelle 80 % des effectifs se composent de personnes en situation de handicap.





Promouvoir les politiques publiques en faveur de l'emploi

La formation et la qualification professionnelle

- 748 contrats d'apprentissage ont été signés (- 5,7 % par rapport à 2017) :
- la DIRECCTE a conventionné, avec le groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification à hauteur de 33 630 € permettant ainsi 45 accompagnements individualisés vers l'emploi;
- 9 dossiers de validation des acquis de l'expérience ont été instruits.



Les entreprises et les mutations économiques

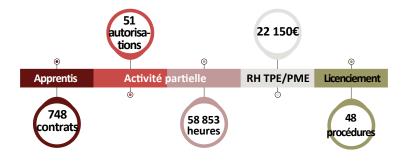
Aucun plan de sauvegarde de l'emploi n'a été mis en œuvre en 2018.

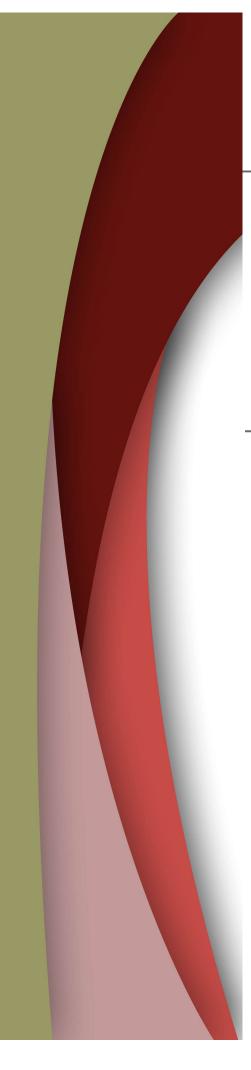
Il y a eu en revanche 48 procédures de licenciement pour 87 salariés au total. 52 % de ces licenciements économiques font suite à une liquidation judiciaire. Le secteur le plus largement concerné est celui de la réparation automobile, suivi des secteurs du BTP et de l'hébergement-restauration.

51 autorisations d'activité partielle ont été délivrées pour un volume total de 58 853 heures autorisées. 13 103 heures ont été indemnisées.

7 réunions de la cellule de suivi des entreprises en difficulté ont été tenues.

Trois subventions ont été accordées au titre du dispositif d'appui Ressources Humaines TPE-PME pour un montant total de 22 150 €.





Développer l'offre de logement et l'insertion

La politique de l'Etat en matière de logement répond à la nécessité de produire et d'améliorer des logements suffisants et adaptés aux besoins, en permettant à tous l'accès à un logement décent.

Le Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD) a ainsi été renouvelé pour la période 2017-2022. La direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP) poursuit le financement des mesures d'Etat dans le domaine de l'hébergement et de l'insertion sociale pour un montant de 2 350 279 €.

La commission de coordination des actions de prévention des expulsions a également œuvré pour éviter les expulsions locatives dans le parc public et privé, et traité 416 dossiers.

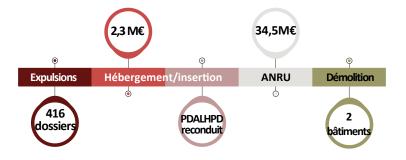
Renforcer la cohésion urbaine grâce au contrat de ville

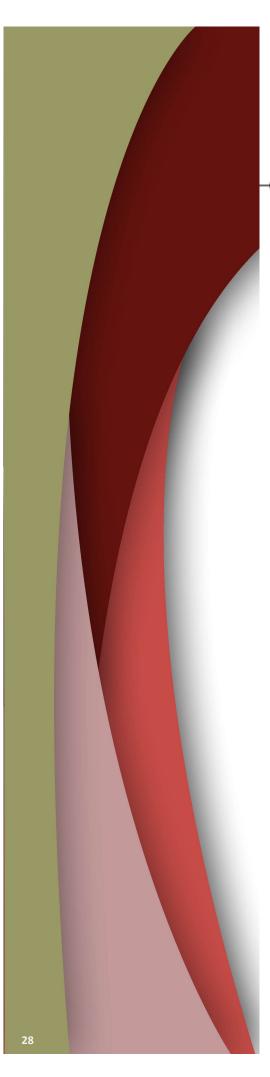
Les services de l'Etat accompagnent la ville et l'agglomération dans la démarche du projet de renouvellement urbain du Grand Garros. La DDT émet un avis sur les différentes étapes et instruit les dossiers de financement des études et opérations d'investissement pour le compte de l'ANRU. Le projet vise à élargir le fonctionnement du bassin de vie du quartier et le désenclaver. Il cherche également à rétablir un équilibre entre habitat social et habitat privé, afin d'améliorer la mixité sociale sur un périmètre élargi à tout le sud-est de la ville d'Auch. Il permettra enfin d'améliorer l'attractivité du quartier et de lutter contre la vacance de logements et de baux commerciaux.

Après les démolitions des bâtiments d'Artagnan et Porthos en 2017, une première tranche de grands travaux va débuter en 2019 avec l'objectif de livrer, dans les 4 prochaines années, un nouveau centre

commercial, des voiries, des équipements et les premiers logements rénovés. La participation de l'ANRU s'élève à 34,5 millions d'euros sur un montant total des travaux estimé à 77 millions d'euros.







Organiser l'action éducative

A travers l'accompagnement des élèves et des structures

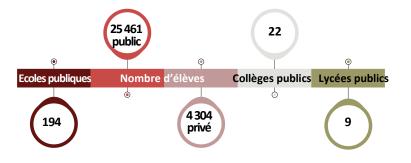
Dans le premier degré public, une stabilisation des effectifs a été constatée. Les effectifs des collèges et des lycées baissent également cette année (respectivement – 45 élèves et – 34 élèves).

L'enseignement agricole public dans le Gers est assuré par les lycées d'enseignement général et technologique agricole d'Auch, de Mirande et de Riscle.

Le département du Gers enregistre une baisse relative du pourcentage de réussite au Diplôme National du Brevet ainsi qu'au CAP et au BEP. Les résultats au baccalauréat général sont en hausse tant au niveau départemental qu'académique et national. Les résultats pour la voie technologique sont à la baisse et les résultats au bac pro sont très satisfaisants.

Plusieurs faits ont marqué l'année :

- le dédoublement des CP en éducation prioritaire. Dans ce cadre, le CP de l'école élémentaire d'Artagnan du quartier du Garros a été dédoublé à la rentrée 2018, le CE1 le sera à son tour à la rentrée 2019;
- l'ouverture du nouveau collège à l'Isle-Jourdain en septembre 2018 pour faire face à la montée des effectifs;
- En matière d'évolution des rythmes scolaires, il est possible, à titre dérogatoire, d'organiser la semaine scolaire sur 8 demijournées. 19 dérogations ont été accordées en 2017 et 44 pour 2018. Sur les 194 écoles du Gers, 63 sites fonctionnent sur 4 jours depuis la rentrée 2018 (soit 32,47%) et 131 restent à 4,5 jours (soit 67,53 %).



Agir pour l'égalité entre les femmes et les hommes

L'égalité entre les femmes et les hommes a été déclarée Grande Cause Nationale par le Président de la République. Afin de conduire cette politique sur le territoire gersois, l'action de la DDCSPP s'appuie sur la charte départementale « Réseaulument Egalité dans le Gers » (109 structures signataires) qui a permis de mener 70 actions concrètes. Il convient de citer notamment le Festival En Mars'elles autour de la journée internationale des droits des femmes célébrée le 8 mars. Il permet de coordonner les diverses manifestations proposées sur l'ensemble du département et de sensibiliser un large public aux enjeux de l'égalité entre femmes et hommes pour un mieux vivre en société.

Des actions sont également menées en faveur de l'égalité professionnelle. 41 entreprises sont ainsi accompagnées dans le cadre du dispositif « entreprendre l'égalité ». 2 actions phares méritent d'être mentionnées :

- une table ronde organisée à la préfecture le 7 mars : « égalité professionnelle, quels enjeux pour les entreprises et le territoire ? » :
- le 3 octobre à Nogaro, une journée de travail autour de 3 ateliers.

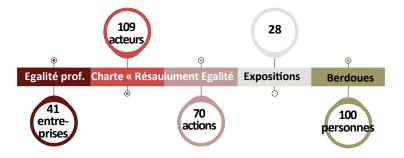
Un plan d'actions est également mis en œuvre pour lutter contre les violences faites aux femmes.

Préserver et développer le devoir de mémoire

Le service départemental, opérateur local de la Mémoire Combattante, a également mené plusieurs actions mémorielles dans l'année et 28 expositions, opérations pédagogiques et culturelles.

Le 29 septembre 2018, plus de 100 personnes se sont retrouvées à Berdoues sur le thème : « les Harkis — une histoire à partager, une mémoire à honorer ». Cette opération s'est déroulée notamment dans la forêt domaniale de Berdoues où les Harkis avaient travaillé. L'après-midi s'est tenue une conférence-débat sur le mémorial de Rivesaltes (66).

Dans le cadre de la fin du cycle commémoratif du centenaire de la Première Guerre Mondiale, l'ONAC, la délégation militaire du Gers, la mairie d'Auch et le RCA ont souhaité s'associer afin de rendre hommage à tous les rugbymen-soldats du FC Auch morts lors de la Grande Guerre. La cérémonie s'est tenue le 25 novembre 2018 au stade Jacques Fouroux.





Favoriser l'accès à la culture

Préservation du patrimoine : le département du Gers se distingue par un patrimoine monumental riche en quantité et en qualité. Les opérations financées au titre des monuments historiques classés et inscrits du Gers n'appartenant pas à l'Etat concernent 19 édifices. L'aide de l'État, de près de 800 000 €, soutient l'ensemble de la filière Monuments Historiques.

Les services de l'Etat travaillent à la mise en réseau des équipes et des structures artistiques dans le département du Gers et au-delà sur le territoire régional Occitanie.

La DRAC soutient tout particulièrement CIRCA -le pôle national des arts du cirque à Auch-, le festival Jazz in Marciac et la scène conventionnée jazz, l'Astrada, ainsi que le centre d'art Arrêts sur Images à Lectoure

La DRAC déploie en priorité une politique pour la création et la jeunesse avec les lieux de fabriques artistiques.

En matière de transmission des savoirs et démocratisation : les actions conduites par CINE 32, la maison des écritures de Lombez, ou l'ADDA du Gers sont fortement valorisées. 419 440 € ont été mobilisés en 2018 afin de soutenir l'enseignement artistique et d'encourager les projets artistiques et culturels.

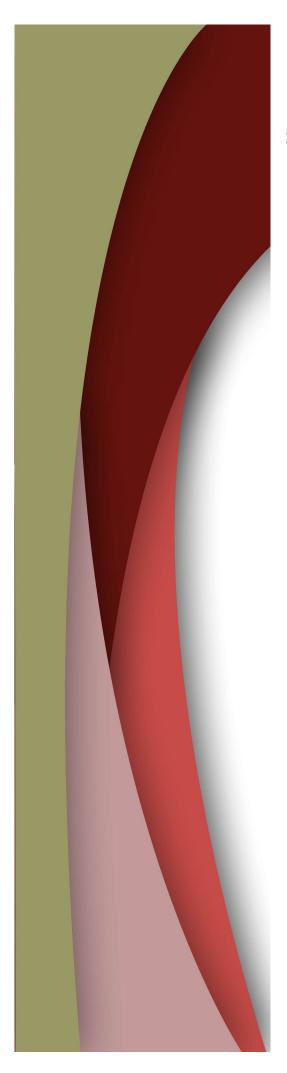
Développer les politiques Jeunesse, Sport et Vie Associative

30 Projets Educatifs de Territoires (PET) ont été signés.

Le 1^{er} juillet 2018, l'association IMAJ à Auch a ouvert un point accueil écoute jeunes (PAEJ) départemental en partenariat avec la Maison des Adolescents. Les PAEJ sont des lieux de proximité qui offrent un service d'accueil, d'écoute, de soutien, d'orientation, de sensibilisation et de médiation auprès des jeunes de 12 à 25 ans qui rencontrent une situation de mal-être.

S'agissant du sport, une aide de 295 435 € a été attribuée au Gers, au titre du CNDS pour 41 comités sportifs. Des crédits spécifiques ont été attribués à hauteur de 180 871 € pour une aide à l'emploi, des équipements sportifs.





L'ÉTAT ADAPTE ET MODERNISE SON ACTION

Les services de l'État conduisent une démarche de modernisation, notamment en matière de dématérialisation des procédures.

L'accompagnement des collectivités territoriales a été poursuivi dans un contexte d'accélération de la dématérialisation des procédures financières et comptables (documents comptables, signature électronique, facture électronique).

Les possibilités offertes aux usagers pour payer leurs factures auprès des services publics locaux par le biais de moyens de paiement électroniques ont également été renforcées.

La DDFIP améliore ses performances à l'aune de 2 indicateurs significatifs :

- les délais de paiement des comptables publics s'élèvent à 4,6 jours;
- le taux de recouvrement des produits locaux atteint 98,67 %.

S'agissant de la délivrance des titres d'identité, de voyage ou liés à la conduite, un dispositif d'accompagnement est déployé avec la création de points numériques à la préfecture et dans les deux souspréfectures. Des services civiques faisant fonction de médiateurs numériques sont chargés d'accompagner les usagers dans la réalisation des télé-procédures. Ce dispositif s'appuie aussi sur le réseau des 21 maisons de services au public du département.

Le Gouvernement a lancé en 2018 un service de dématérialisation des démarches administratives destinées à toutes les personnes publiques : demarches-simplifiees.fr. Dans ce cadre, la préfecture a dématérialisé deux types de démarches :

- les demandes de subventions DETR/DSIL
- le paiement de toutes les subventions : DETR, DSIL, FNADT, TDIL, DSN

Les collectivités peuvent ainsi adresser à la préfecture de manière dématérialisée leurs demandes grâce à des formulaires en ligne. Cette démarche permet de simplifier et de sécuriser l'instruction des dossiers, des échanges rapides entre services et un gain de temps pour les collectivités comme pour l'administration.





AGIR POUR LE GERS EN 2018

Directrice de la publication : Catherine SÉGUIN, préfète du Gers Remerciements à l'ensemble des services de l'État pour leur collaboration à ce document.

Préfecture du Gers - 3 place du préfet Claude Érignac

BP 10322 - 32007 AUCH CEDEX Conception : service départemental de la communication

interministérielle de l'État - Photos SDCI Imprimé en juin 2019.

Site internet : gers.gouv.fr

VouTube /prefet du gers



facebook.com/prefet.du.gers



twitter.com/prefet32



Instagram.com/prefet32